

ARRÊT BIOLOGIQUE SUR LE PÉLAGIQUE

Prémices de catastrophe sociale

Les conséquences du futur arrêt biologique se font déjà sentir à Nouadhibou. Alors que certains armateurs ont dirigé leurs bateaux vers de nouveaux ports étrangers, de nombreuses sociétés telles la Baltic de la Mauribalt, la Somarupeco de Nejachi et la Fransov de la MEIPP, essaient de gagner du temps, afin de ne pas perdre leurs partenaires étrangers, qui ont décidé de lever l'ancre en direction du Maroc.

Tout porte à croire que le départ de ces navires serait définitif. Le manque à gagner est énorme, si d'aventure, le ministère des Pêches et de l'Économie maritime maintient sa décision d'élargir l'arrêt biologique au pélagique ! Sur le plan social, cette mesure entraînera la perte de plus de 1000 emplois à bord, qui procuraient des revenus stables à autant de ménages. Mais le plus dur reste certainement la suppression programmée du marché informel de la SIGP, spécialisé dans la filière du pélagique et armement. Un marché qui fournit l'ensemble des pièces de rechanges aux bateaux, des cordes, des filets, de la peintu-

re, mais aussi, une unité commerciale où sont quotidiennement écoulés des produits de mer, tel le Makro. L'interruption des activités du marché de la SIGP plonge près de 2000 personnes dans le chômage. Si les arrêts de pêche n'avaient jusque-là eu aucune incidence grave sur la vie des populations, c'est que ce marché parvenait chaque fois à contenir ceux qui étaient versés dans le secteur des pêches. Le pélagique étant autorisé, permettait aux marins et autres commerçants de s'occuper pendant la période de repos forcé.

Aujourd'hui que cet arrêt est élargi au pélagique, tous les emplois de pêche sont menacés, et toutes les activités rattachées à ce secteur devraient connaître des difficultés, sinon une mort annoncée : départ de la flottille, perte de devises, pertes d'emplois à bord et d'emplois à terre, fermeture des activités... Autant de conséquences qui devraient accroître les poches de pauvreté, et plonger les populations de Nouadhibou dans des situations désagréables.

Sur le plan macro-économique, entre autres consé-

quences, l'élargissement de l'arrêt biologique au pélagique entraînera des pertes des recettes en devises de 25.951.194 \$, en plus de 11.170.028 \$ de frais de consignation. Ceci ajouté à la masse salariale des employés de mer (28 millions d'ouguiyas) et aux salaires et traitements des emplois à terre (10 millions d'ouguiyas/mois). Le pactole perdu par le pays est énorme !

D'aucuns s'interrogent sur les raisons d'un tel sacrifice ! Pour sauver encore ce qui peut l'être, un mémorandum a été rendu public qui met en relief les conséquences de cet arrêt. La raison de cette décision impopulaire, qui va à l'encontre des intérêts des travailleurs, des familles, des opérateurs du secteur et de l'Etat, reste confuse. Tous les acteurs du secteur de la pêche étant d'avis que la décision a été prise unilatéralement au niveau du ministère des Pêches, espèrent qu'en dernier ressort, de nouvelles directives viendront pour pallier aux insuffisances et remédier à la situation.